CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
D'EXCELLENCE
Infrastructures, bâtiment,
éco-construction

RÈGLEMENT CONCOURS PHOTO

Les Femmes dans la construction

CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
D'EXCELLENCE
Infrastructures, bâtiment,
éco-construction

Les Campus des Métiers et des Qualifications contribuent à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social. Leur dynamique doit faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Ils peuvent en outre s'inscrire dans une synergie avec les pôles de compétitivité régionaux.

Les Campus des métiers regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils prennent appui sur un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional. Ils sont soutenus par les territoires et les entreprises.

Un projet de Campus repose toujours sur un triptyque :

- Soutenir le développement d'une filière porteuse d'avenir
- Maintenir des compétences dans un territoire
- Améliorer l'excellence de la formation

Les Campus des Métiers et Qualifications Infrastructures, Bâtiments et Eco-construction organisent, pour la troisième année consécutive, un concours photo gratuit sur le thème des femmes dans la construction, ouvert à tous les photographes amateurs (à l'exclusion des membres du jury) et à toutes les femmes de 15 ans ou plus formées ou travaillant dans les métiers du BTP. Ce concours est organisé à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes afin de mettre en lumière l'égalité hommes/femmes dans les métiers de la construction. Un premier jury sera organisé à l'échelle régionale. Les photo gagnantes de chaque région seront automatiquement présélectionnées pour le jury national.

I - THÈME DU CONCOURS

Les photographies auront pour thème : **« LES FEMMES DANS LA CONSTRUCTION ».** L'objectif sera de valoriser et d'inciter leur insertion dans ce domaine constitué à majorité d'hommes. En effet, d'après les données de l'Observatoire des métiers du BTP, les femmes représentaient en 2024 13,3% des salariés du Bâtiment et 12,2% des salariés des Travaux Publics et ce malgré les actions de promotion des métiers du BTP, prévoyant pourtant des messages de mixité et d'inclusion.

II - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le concours est ouvert à toute personne physique à partir de 15 ans (une autorisation parentale de participation sera demandée pour les mineurs) et s'étend sur toute la France hexagonale.
- Les photographes professionnels ne peuvent pas participer, uniquement les photographes amateurs sont acceptés. Cependant, les étudiants en photographie ont la possibilité de participer au concours.
- La participation au concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Les participants cèdent les droits de leur photographie de façon unilatérale et définitive.
- Le modèle photographié doit être une femme dans le secteur de la construction sur son lieu de travail ou de formation. Les métiers acceptés sont listés en page 7.
- Le concours est officiellement ouvert du 1er décembre 2026 au 3 mars 2027.
- Une présélection sera effectuée par chaque CMQ avant le jury local du 13 mars 2027.
- Les personnes, dont la photo aura été présélectionnée, recevront une invitation pour participer à la remise des prix du jury local du 13 mars 2027.
- La remise de prix par le jury national et le passage devant le jury des personnes sélectionnées auront lieux dans la matinée du samedi 22 mai 2027, en Île-de-France.
- **Les 4 lauréats désignés par chaque jury local seront obligatoirement nommés au jury national et devront impérativement être présents à la cérémonie de remise des prix, ou y être représentés par une personne dûment mandatée.**

III - MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer, il faudra envoyer, au plus tard le 3 mars 2027, un email contenant :

- les coordonnées complètes (mail, téléphone et adresse) du/de la photographe
- le nom du modèle avec sa fonction, le lieu et la date de la photographie
- la photographie : en couleur ou en noir et blanc, elle devra être brute, c'est-à-dire sans retouche, sans montage par le biais d'un logiciel de photographie et sans utilisation d'une IA. Elle peut être en couleur ou en noir et blanc. Les selfies sont interdits.
- les photos doivent montrer clairement le port des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés à la situation
- une attestation sur l'honneur de ne pas être professionnel.le de la photographie
- une autorisation parentale pour les mineurs
- une autorisation de droit à l'image de la part du modèle photographié
- le format de photographie accepté peut être JPEG ou PNG

- Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées, imprimées et/ou publiées sur les sites des CMQ, les réseaux sociaux et/ou lors d'évènements. Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

Chaque CMQ participant à l'organisation de ce concours dispose de sa propre adresse e-mail. Nous vous invitons à contacter **le CMQ le plus proche de chez vous** afin de connaître l'adresse e-mail à laquelle envoyer votre candidature. Vous trouverez ci-dessous la liste des CMQ participants ainsi que les régions correspondantes :

RÉGIONS	**NOM DU CMQ**
OCCITANIE	BTP ET USAGES DU NUMÉRIQUE
GRAND-EST Strasbourg	ÉCO-CONSTRUCTION ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
PAYS DE LA LOIRE Nantes	BÂTISSEURS DE CONSTRUCTIONS D'AVENIR
NOUVELLES AQUITAINE Limoges	CONSTRUCTION DURABLE ET ÉCO-RÉHABILITATION
NOUVELLES AQUITAINE Limoges	GÉNIE CIVIL ET INFRASTRUCTURES INTELLIGENTES
AUVERGNE-RHONE-ALPES	CONSTRUCTION DURABLE ET INNOVANTE TRANSFRONTALIER
AUVERGNE-RHONE-ALPES	URBANISME ET CONSTRUCTION : VERS LA VILLE INTELLIGENTE
GRAND-EST Troyes	RÉHABILITATION DU PATRIMOINE BATI
ILE-DE-FRANCE	TRANSITION NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE DE LA CONSTRUCTION

IV - CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION

En amont de la remise des prix et de la sélection officielle des photos retenues par le jury, une présélection sera effectuée par chaque CMQ. Les critères de présélection seront les suivants :

- Respect des conditions de participation
- Respect des modalités de participation
- Respect du thème imposé

V - JURY DU CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury sera constitué pour sélectionner les photographies. Il aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats présentées de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seules pourront connaître les noms des auteurs des clichés les personnes chargées de réceptionner les œuvres.

A titre d'illustration, le jury pourra être composé de (la composition pourra être amenée à être modifiée selon les disponibilités de chacun) :

- deux photographes professionnel.le.s
- un.e professionnelle d'une association ou d'un collectif
- un.e proviseur.e de lycée
- un.e directeur.trice de CFA
- un.e enseignant.e d'université ou formateur/formatrice
- un.e professionnel.le de la construction

Critères d'évaluation du jury :

- respect des critères imposés (thématique, format…)
- qualité technique (netteté, luminosité…)
- composition de la photographie et organisation des éléments dans l'image
- originalité
- impact visuel (émotions suscitées…)

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou une partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier. Le jury se réserve le droit d'auditionner plusieurs candidats afin qu'ils expliquent leurs photographies/visuels ainsi que leur démarche.

VI - PRIX ET RÉCOMPENSES

Le concours prévoit deux remises de prix : une au niveau local et une au niveau national. Elles récompenseront les duos photographe/modèle lors de cérémonies dédiées.

Au niveau local
Chaque CMQ est libre de déterminer la nature et le montant des récompenses attribuées aux lauréats de son territoire, selon ses propres modalités et dans la limite de son appréciation.

Au niveau national
Les quatre lauréats désignés au niveau national seront récompensés selon la dotation suivante :

- Premier prix : récompense financière d'un montant de 800 €
- Deuxième prix : récompense financière d'un montant de 600 €
- Troisième prix : récompense financière d'un montant de 400 €
- Prix coup de cœur : récompense financière d'un montant de 400 €

Soit une dotation totale de **2 200 €.**

Les modèles photographiées se verront remettre un certificat et recevront par la suite leur photographie imprimée.

Valorisation des photographies
À l'issue du concours, les meilleures photographies pourront également être exposées chez un ou plusieurs partenaires du concours.
Pour chaque photographie exposée seront mentionnés : le nom du/de la photographe, le nom de la modèle ainsi que sa fonction, le lieu et la date de la prise de vue.

VII - INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

Liste des métiers autorisés pour les modèles photo

- Architecte
- Architecte d’intérieur
- Bureau d’études en bâtiment
- Carreleuse
- Carreleuse - mosaïste
- Charpentière - constructrice bois et constructrice métallique
- Chauffagiste
- Chargée d’affaires
- Chargée de sécurité sur les chantiers
- Cheffe de chantier
- Cheffe de projet en construction
- Cheffe d’équipe
- Coffreuse
- Conductrice d’engins de travaux publics
- Conductrice de travaux
- Conseillère en matériaux écologiques
- Constructrice de réseaux de canalisation
- Constructrice de routes
- Constructrice en ouvrage d’art
- Constructrice en voirie urbaine
- Constructrice en béton armé
- Couvreuse
- Cordiste
- Démolisseuse
- Désamianteuse
- Dessinatrice en bâtiment
- Directrice de travaux
- Échafaudeuse
- Électricienne
- Enduiseuse - façadière
- Étancheuse
- Ferrailleuse
- Ferronière d’art
- Géomètre topographe
- Gestionnaire de chantier
- Grutière
- Ingénieure de travaux
- Ingénieure études
- Ingénieure en bâtiment
- Installatrice de sanitaires
- Installatrice de systèmes de sécurité
- Maçonne
- Maîtresse d’œuvre
- Maîtresse d’ouvrage
- Maîtresse verrière
- Maintenance des structures
- Marbrière
- Mécanicienne d’engins
- Menuisière bois-agenceuse
- Métallière - serrurière
- Métreuse
- Monteuse - levageuse
- Monteuse de réseau électrique / fibre optique
- Peintre en bâtiment
- Plâtrière-plaquiste
- Plombière
- Préventrice sécurité
- Référente BIM
- Responsable de la qualité
- Responsable environnement
- Responsable des achats et des ventes de matériaux
- Restauratrice de peintures murales
- Sculptrice
- Solière
- Soudeuse
- Staffeuse - stucatrice - gypsière
- Storiste
- Tailleuse de pierre
- Technicienne en géotechnique
- Technicienne en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Terrassière
- Vitrière

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE
Transition numérique et écologique de la construction
Île-de-France

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE
BTP et usages du numérique
Occitanie

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
Éco-construction et efficacité énergétique
Grand Est

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE
Bâtisseurs de constructions d'avenir
Pays de la loire

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
Construction durable et éco-réhabilitation
Nouvelle-Aquitaine

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE
Génie civil et infrastructures intelligentes
Nouvelle-Aquitaine

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
Transfrontalier, construction durable et innovante
Auvergne-Rhône-Alpes

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
Urbanisme et construction : vers une ville intelligente
Auvergne-Rhône-Alpes

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE
Réhabilitation du patrimoine bâti
Grand Est



Financeurs

ECN eco construction numerique
BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE
FRANCE 2030
LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'AMI « Compétences et Métiers d'Avenir » du Programme France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts